

Fiche Action A3 : Mettre en place des études en santé mentale

Constats :

Certaines sources de données existent mais sont disparates (ORSB, études APRAS, études croisées MDPH/ASE, etc.)

Les différents organismes ont les missions suivantes :

- Enquêtes quantitatives : ORSB (santé),
- Enquêtes qualitatives : EHESP (santé), ASKORIA (Médico-social)
- Enquêtes quantitatives et qualitatives : CREA (Médico-social)

Il existe les enquêtes et les sources suivantes :

- Enquête Sociale (Enquête ES) : enquête déclarative de données exhaustives dans le champ social et médico-social, recueillies par la DREES tous les 4 ans (derniers recueils : 2014, 2018). Les données concernent la population accueillie par les ESMS et les professionnels des structures. L'approche populationnelle se base sur des critères internationaux (CIF-OMS) et prend en compte depuis 2010 l'incapacité. Avec un taux de retour de plus de 80 %, c'est à ce jour l'enquête la plus fiable en France concernant les ESMS. Le problème concerne toujours le temps de la mise à disposition des données par la DREES.
- Les données RIMP (recueil d'information médicale en psychiatrie), renseignées et transmises (de manière inégale) par les établissements et structures sanitaires.
- Les données MDPH liées au nouveau système d'information, qui remontent au niveau de la CNSA.

Il n'y a eu aucune réponse à l'appel à projet (2019) IRESP/CNSA pour la création de réseaux mixtes de recherche sur le handicap psychique.

Les constats issus du diagnostic sont les suivants :

- Des données incomplètes et imprécises sur la santé mentale
- Difficulté dans le recueil des données territoriales et infra communales
- Inadéquation des données statistiques avec les réalités de terrains
- Carence, voire absence, de données issues des établissements et services médico-sociaux

Description de l'action

L'action consiste à améliorer la connaissance de la population avec handicap psychique dans le département d'Ille-et-Vilaine et ses particularités épidémiologiques par un meilleur traitement des informations disponibles (enquêtes, analyse RIMP).

Elle vise également à mettre en place des projets de recherches collaboratives sur des thématiques importantes dans le département.

Axe A : Développer la lisibilité et les espaces ressources en santé mentale

Rappel des objectifs opérationnels

- Favoriser la lisibilité des observations de terrain et des disparités territoriales
- Croiser les données relatives aux inégalités sociales de santé
- Recueillir des données exhaustives dans le champ médico-social
- Affiner les données dans le champ sanitaire
- Répondre aux questions de la prévalence des troubles psychiques sur le territoire

Pilote(s) :

- Santé Mentale France :
M. BARREYRE

Contributeurs :

- Représentants sanitaires psychiatrie
- MAIA
- PTA
- UNAFAM
- IREPS
- EHESP
- ASKORIA
- ORSB
- CLSM
- CD 35

Articulation politiques publiques et démarches territoriales

- CLSM
- Etude sur l'Etat de santé des enfants confiés à l'ASE (2018)

Déclinaison	Modalité de réalisation des phasages	Référents de phasage	Calendrier	Moyens nécessaires
I. Connaître la population avec handicap psychique dans le département d'Ille-et-Vilaine suivie dans le sanitaire et accompagnée dans le médico-social	<ul style="list-style-type: none"> - Traiter l'enquête sociale (ES) avec un focus handicap psychique - Analyser les données du RIMP - Définir un suivi régulier de l'enquête 	ARS / CREAI / ORSB	<ul style="list-style-type: none"> - 2020-2021 : réalisation de l'enquête - 2020-2025 : Suivi tout au long du PTSM - 2021 : Traitement RIMP 	<ul style="list-style-type: none"> - Convention avec les organismes
II. Mener des études de recherches collaboratives	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir un projet d'étude de recherche collaboratif, validé par le COPIL PTSM - Déposer un appel à projet de recherche en santé mentale collaborative auprès de l'IREPS en impliquant les personnes concernées et en s'appuyant sur les recherches expérimentales - Impulser la mise en place d'un réseau mixte de recherche sur le handicap psychique en Ille-et-Vilaine 	GCSMS CAP Santé Mentale / CPT	<ul style="list-style-type: none"> - 2020 : choix du projet - 2021 : Dépôt du projet - 2021-2022 : constitution du réseau mixte 	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projet
III. Rendre lisible et cohérent l'accès aux données	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et structurer la collecte de données existantes et manquantes - Repérer les structures faisant de la recherche sur le handicap psychique et la santé mentale 	Réseau mixte	2022-2025	

Modalité de l'évaluation

Action	Résultats attendu	Indicateurs d'évaluation
Mettre en place des études en santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le traitement concret dans le 35 des sources repérées - Réaliser une recherche collaborative - Avoir des données cohérentes et lisibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Données disponibles - Dépôt d'un projet de recherche - Mise en place d'un réseau mixte

Points de vigilance

- Assurer une pérennité des démarches sur la durée du PTSM 35
- Le niveau de développement des CLS/CLSM